



Société Canine Midi Côte d'Azur

Association Canine Territoriale Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Affiliée à la Centrale Canine reconnue d'utilité publique

Hippodrome
Marseille-Vivaux
190 Bd Mireille Lauze
13010 Marseille

MARSEILLE

EXPOSITION SANS CAGE

Confirmation pour les chiens non exposés vendredi 25 novembre après-midi (voir dernière page)

samedi 26 novembre*
CACIB Gr. 1, 4, 5, 7, 8

dimanche 27 novembre*
CACIB Gr. 2, 3, 6, 9, 10

CATALOGUE :
Notre e-catalogue
disponible sur cedia.fr
2h avant l'exposition.
(voir p. 3 pour la prévente
du catalogue papier)

*Expositions avec horaires de jugement à respecter

CONCOURS JEUNE PRÉSENTATEUR LES 2 JOURS

5 BEST: BABIES, PUPPIES, VÉTÉRANS, JEUNES, ADULTES

**RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR
AU JOUR DE L'EXPOSITION**

RENSEIGNEMENTS :

Patrice Vigne

☎ 06 25 79 99 99

Michèle Rollet

☎ 06 25 79 84 09

(michele.rollet93@orange.fr)

ENGAGEMENT EN LIGNE

avec paiement sécurisé : cedia.fr

ENGAGEMENT PAPIER adresser à :
Michèle ROLLET - Exposition de Marseille
93 allée de St André - 01960 PERONNAS

CARTEL DES JUGES INVITES

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes modifications qui s'imposeraient.

SAMEDI 26 NOVEMBRE

Groupe 01

Bergers de l'Est et italiens, Colleys CHAPIRO Boris
Border Collie GATTI Franco (I)
Berger de Picardie, Bergers allemands,
Chien-loup tchécoslovaque GIGOT-BARAI Andrée
Spéciale Bergers hollandais, Chien loup de Saarloos, Schapendoes,
Berger blanc suisse, Berger des Shetland, Colley barbu MARTIN Philippe
Berger américain miniature, Berger de Beauce, Bergers de Brie,
Bergers des Pyrénées, Chien de berger catalan MORBELLI Jean-Jacques
Spéciale Bouviers des Flandres et Ardennes,
Berger australien, Bouvier d'australie, Kelpie australien VIZZARI Dominique
Chiens de berger belge, Schipperke, Welsh Corgis,
Races non citées GIANNONE Salvatore

Groupe 04

Teckels GATTI Franco (I)

Groupe 05

Akita américain, Chiens nus du Mexique et du Pérou, Eurasier CABON Vincent
Basenji, Chien du Pharaon, Husky sibérien, Malamute de l'Alaska CHAPIRO Boris
Spéciale Chow Chow GATTI Franco (I)
Spéciale Chiens nordiques et Spitz du Japon NODALLI Bruno (I)
Spéciale Spitz allemands et Spitz italien,
Races non citées ESCOFFIER Jean-Louis

Groupe 07

Braque allemand, Braque du Bourbonnais, Braque italien,
Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois,
Drahthaar, Epagneul français, Epagneul picard, Epagneuls bretons,
Setters irlandais ROCHEBEUF Marie-Aude
Spéciale Braque d'Auvergne, Spéciale Griffon Korthals,
Spéciale Langhaar, Spéciale Epagneuls de Münster,
Pointer, Setter anglais, Setter Gordon,
Races non citées GOUBIE Jacques

Groupe 08

Barbets, Chien d'eau espagnol, Wetterhoun,
Chien d'eau portugais, Chien d'eau américain, Lagotto Romagnolo GOUBIE Florence
Spéciale Retrievers GRUBER Michael (CH)
Chien d'oyseil allemand MARTIN Philippe
Cockers américains, Cockers anglais, autres Spaniels,
Races non citées GOUBIE Jacques

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

Groupe 02

Shar Pei BODSON Marie-Christine
Dogues allemands CHAPIRO Boris
Spéciale Boxer FOURNIER Max
Bulldog Continental GATTI Franco (I)
Dogue de Bordeaux, Pinscher, Schnauzer LAURENT Annick
Dobermann, Landseer, Rottweiler, Terre Neuve NODALLI Bruno (I)
Spéciale Terrier noir russe VILLOT Laetitia
Spéciale Léonberg, Spéciale Mâtin napolitain,
Bouviers Suisses, Cane Corso, Hovawart,
Molossoïdes latino-américains VIZZARI Dominique
Spéciale Saint Bernard, Spéciale Dogue du Tibet,
Bergers de l'Est et italiens, Bulldog anglais,
Chien de berger Kangal, Chien de montagne des Pyrénées,
Dogue argentin, Mastiff - Bullmastiff, Mâtin des Pyrénées,
Races non citées GIANNONE Salvatore

Groupe 03

Spéciale Terrier du Yorkshire,
Terrier de chasse allemand BODSON Marie-Christine
Spéciale Staffordshire américain GATTI Franco (I)
Spéciale Bull Terriers, Staffordshire Bull Terrier ROUSSE Sylvain
Spéciale Airedale, Bedlington Terrier, Border Terrier, Cesky Terrier,
Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Terriers australiens,
Terrier brésilien, Terriers Anglais, Terriers irlandais, Toy Terrier,
Fox-Terriers, Terriers d'Ecosse VILLOT Laetitia
Jack et Parson Russell Terriers,
Races non citées ESCOFFIER Jean-Louis

Groupe 06

Spéciale Dalmatien GATTI Franco (I)
Basset Hound, Beagle, Rhodesian Ridgeback,
Races non citées GOUBIE Jacques

Groupe 09

Carlins, Terrier de Boston BODSON Marie-Christine
Spéciale Epagneuls japonais, Pékinois,
Bouledogues français, Chiens chinois à crête CABON Vincent
Bichons, Caniches et Pluricolores, Petit chien lion, Ratier de Prague CHAPIRO Boris
Spéciale Epagneuls continentaux et Petits chiens russes LAURENT Annick
Chiens du Tibet LEQUAIN Gauthier
Chihuahuas, Coton de Tuléar,
King et Cavaliers King Charles spaniels,
Races non citées ESCOFFIER Jean-Louis

Groupe 10

Lévrier écossais, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais GATTI Franco (I)
Spéciale Greyhound,
Azawakh, Lévrier afghan, Lévrier espagnol,
Lévrier polonais, Saluki, Sloughi, Barzoï MEDARD MANGIN Jacques
Petit lévrier italien, Whippet NODALLI Bruno (I)

2 DATES DE CLÔTURE DES ENGAGEMENTS* :

le **24 Octobre** (cachet de la poste)

et le **10 Novembre** (date de réception)

Augmentation des prix entre ces deux dates.

* Attention : en fonction du nombre d'engagements, ceux-ci pourraient être clos avant les dates ci-dessus.

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.



MARSEILLE - REGLEMENT DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra les 26 et 27 Novembre 2022 selon la répartition décrite page 1. Elle aura lieu à L'Hippodrome Marseille-Vivaux 190 Bd Mireille Lauze 13010 MARSEILLE

ARRIVÉES ET JUGEMENTS

Les jugements débiteront à 9 h. Les exposants devront respecter l'horaire d'entrée indiqué sur leur convocation. L'exposition se tiendra conformément aux exigences sanitaires en vigueur.

LOGEMENT

Il n'y a pas de cage à disposition, sauf pour les meutes.

SORTIE

ET REMISE DES RECOMPENSES

Elles se feront dès que le chien aura été jugé.

RESTAURATION ET APERITIFS

Suivant la réglementation en vigueur au jour des expositions.

ENGAGEMENTS

Règlement - il sera libellé à l'ordre de la SCMCA et adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagné d'un titre de paiement à : Michèle ROLLET - Expo Marseille - 93 allée de Saint André - 01960 PERONNAS. Vous recevrez par mail la confirmation de votre inscription et quelques jours avant l'exposition votre convocation qui sera à imprimer.

2 clôtures - 24 octobre et 10 novembre 2022. Voir tarif page 3. Tout engagement parvenant après la dernière date de clôture (date d'expédition) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 15 % pour frais de secrétariat.

ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons sanitaires (COVID-19) le montant des engagements sera intégralement remboursé.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les âges sont comptés au jour de l'exposition. Il ne sera procédé à aucun changement de classe le jour de l'exposition sauf erreur due à l'organisateur.

BABY : chiens âgés de plus de 4 et moins de 6 mois.

PUPPY : chiens âgés de plus de 6 et moins de 9 mois.

JEUNE : chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au CACS ni au CACIB.

INTERMEDIAIRE : chiens âgés de 15 à 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du CACS, le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du CACIB

OUVERTE : chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du CACS, le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du CACIB.

TRAVAIL* : chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du CACS, le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du CACIB (voir page 4)

CHAMPION DE BEAUTE : chiens âgés de 15 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS, mais donne droit à l'attribution du CACIB et de la RCACIB en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail (voir page 4)

VETERAN : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS ni du CACIB.

NE CONCOURANT PAS : pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, âgés de plus de 4 mois et qui ne participent pas à l'exposition. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni examinés ni confirmés.

Autre classe

MEUTES : Réservée aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaininchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

*www.centrale-canine.fr/articles/engagement-en-classe-travail

AGE MINIMUM POUR LA CONFIRMATION

12 mois sauf exceptions ci-dessous

- 1^{er} groupe : 15 mois : Berger Allemand, Berger de Brie, Bouvier des Flandres
 - 2^e groupe : 15 mois : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois.
 - 4^e groupe : 15 mois
 - 5^e groupe : 15 mois : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland
 - 6^e groupe : 15 mois : Rhodesian Ridgeback
 - 8^e groupe : 15 mois : Retrievers
 - 9^e groupe : 10 mois : Épagneuls Pékinois et Japonais
 - 10^e groupe : 15 mois
- Toutes les races du groupe (sauf Whippet et Petit Lévrier Italien 12 mois).

Pour tout autre renseignement :

www.centrale-canine.fr

Tapez CONFIRMATION dans la rubrique recherche



RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES AVEC ATTRIBUTION DU C.A.C.S. ET DU C.A.C.I.B.



CENTRALE
CANINE

Vous pouvez consulter le règlement complet
(notamment concernant les coupes de queue et d'oreilles,

ou les chiens 2^e catégorie)

sur le site de la SOCIETE CENTRALE CANINE :

www.centrale-canine.fr/recherche/document

Dans la rubrique Catégorie Cliquez "Manifestation" et dans la rubrique Type "Règlement"



Société Canine Midi Côte d'Azur

Association Canine Territoriale Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Affiliée à la Centrale Canine reconnue d'utilité publique

DEMANDE D'ENGAGEMENT • Marseille 2022

Expédier rapidement votre demande à :

Michèle ROLLET - Expo Marseille - 93 allée de Saint André - 01960 PERONNAS

en joignant le montant de votre engagement par chèque au nom de la **SCMCA**

N° d'arrivée

Réservé SCMCA

REMPLISSEZ SOIGNEUSEMENT RECTO-VERSO CETTE FEUILLE EN CARACTÈRE D'IMPRIMERIE

Engagement en ligne : <https://cedia.fr>

Joindre impérativement le règlement de vos engagements :

libellé au nom de la Société Canine Midi-Côte d'Azur.

- pour les exposants français : par **chèque** (voir au dos)
- pour les étrangers, **inscription obligatoire par cedia.fr**
- pour les adhérents, **la photocopie de la carte 2022**

INSCRIPTION À LA SÉANCE DE CONFIRMATION SEULE voir en dernière page

un seul chien par feuille d'engagement (photocopie acceptée)

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION TTC⁽¹⁾

EXPOSITION SANS CAGE SAUF MEUTES

	CACIB		Montant
	1	2	
1 ^{er} chien	38 €	48 €	
2 ^e chien ⁽²⁾	36 €	46 €	
3 ^e et 4 ^e chien (chacun) ⁽²⁾	32 €	42 €	
à partir du 5 ^e chien (chacun) ⁽²⁾	30 €	40 €	
Baby, Puppy, Vétéran	30 €	40 €	
Ne concourant pas (4 mois min. LOF obligatoire)	20 €	30 €	
Meute (au moins 6 chiens) tarif par chien	15 €	20 €	
Paire, Couple	10 €	10 €	
Lot d'Affixe, Lot de Reproducteur,	10 €	10 €	
Prévente catalogues	5 €		
* Indiquer le n° de carte	Total	

(1) Pour les membres de la SCMCA à jour de leur cotisation 2022, réduction de 4 € par chien (sauf pour les meutes, couple, paire, lots) : joindre photocopie de la carte 2022

(2) Tarif dégressif uniquement pour plusieurs chiens appartenant au même propriétaire.

2 DATES DE CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :

le **24 octobre 2022** (cachet de la poste faisant foi)
et le **10 novembre 2022** (date de réception)

Augmentation des prix entre ces deux dates.

Je déclare accepter sans restriction ni réserve les obligations qui résultent pour moi du présent engagement et qui figurent page 4.

Fait à Signature du propriétaire

le (obligatoire)

Race Sexe

Nom du chien

Couleur Poil (ras, long, dur)

Taille..... Poids

(pour Schnauzers, Pinschers, Chiens courants,

(pour les Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes)

Caniches, Spitz, Teckels)

N° Livre d'origines Date de naissance

N° de tatouage (ou transpondeur)

Nom du père.....

Nom de la mère.....

Nom du producteur : M. Mme, Mlle.....
(Propriétaire de la mère au moment de la saillie)

Propriétaire :

Nom : M. Mme, Mlle.....

Prénom.....

Adresse (lisible)

Code postal Ville

Pays..... Tél.

Cochez la case si vous souhaitez que votre numéro n'apparaisse pas au catalogue

E.mail

Classe d'engagement :

Baby Puppy Jeune Intermédiaire Ouverte

Travail Champion Vétéran Ne concourant pas

Confirmation demandée

Paire : nom du 2^e chien

Couple : nom du 2^e chien

BULLETIN D'ADHESION - Année 2023

Le règlement doit faire l'objet d'un paiement séparé.

(à retourner à la S.C.M.C.A., 180 chemin des Valladets 13510 EGUILLES)

Nouvelle adhésion

Renouvellement

N° adhésion - 1.....

N° adhésion - 2.....

1 - M. Mme Mlle : Nom Prénom Date de naissance

2 - M. Mme Mlle : Nom Prénom..... Date de naissance

Adresse.....

Code postal Ville..... Téléphone

E.mail @.....

Propriétaire d'un chien de race : Parrainé(e) par :

déclare adhérer à la SOCIETE CANINE MIDI-COTE D'AZUR et accepter les statuts et règlement en vigueur, notamment être majeur, jouir de mes droits civiques et ne pas avoir été condamné(e) pour sévices et/ou mauvais traitements à animaux. Les nouvelles demandes doivent être acceptées par le comité. 22 € cotisation individuelle 30 € cotisation couple

Fait à le.....

Signature 1

Signature 2

POUR LES ENGAGEMENTS CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION :

- En classe Champion, joindre **obligatoirement** la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements

- En classe Travail, joindre **obligatoirement** la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement ou au plus tard à la clôture des engagements, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

ATTESTATION

- Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant au recto et au verso de cette page. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve, tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçus et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement l'association organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition.
- En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.
- Je déclare également connaître la Loi du 06/03./99 et l'arrêté du 27/04/99 concernant les animaux dangereux et la Protection des animaux. Je déclare m'y soumettre.
- Je déclare respecter les lois et règlements cynophiles en vigueur.

Cochez la case correspondante

- Je suis un particulier (moins de deux portées par an)
Tous les exposants doivent se conformer à la réglementation en vigueur
- Je suis un éleveur (à partir de deux portées par an)
Les exposants ELEVEURS doivent se munir du document "Certificat de Capacité"
Veuillez noter ici le numéro de votre Certificat de Capacité :

Fait à _____ Signature du propriétaire
et ou de l'exposant :

le _____

RÈGLEMENT des engagements "COURRIER"

- CHÈQUE BANCAIRE**
exclusivement à l'ordre de la SCMCA





Organisée par la Société Canine Midi-Côte-d'Azur

SEANCE DE CONFIRMATIONS TOUTES RACES

pour les chiens non exposés les 26 ou 27 novembre 2022

VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022
l'après-midi avec horaires

MARSEILLE (13010)

Hippodrome Marseille-Vivaux

Date limite
d'inscription :

10 nov. 2022

(date de réception)

Modalités d'inscription (si vous ne pouvez pas le faire par internet)

1. remplir soigneusement cette feuille en majuscules
 2. joindre la photocopie du certificat de naissance (pedigree provisoire) de votre chien
 3. le règlement (40 € par chien) par chèque établi à l'ordre de S.C.M.C.A
- Votre convocation vous sera adressée par mail à l'adresse que vous aurez renseignée.
Par conséquent, nous vous demandons de l'écrire très lisiblement.
A envoyer à : Michèle ROLLET - Confirmations MARSEILLE
93 allée de St André 01960 PERONNAS

Rapide et sûre,
l'inscription
via internet est
recommandée :

cedia.fr

Paiement sécurisé

Propriétaire

N° d'enregistrement
(réservé SCMCA)

M. Mme Mlle Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél.

E.mail

Renseignements

06 25 79 99 99

06 25 79 84 09

- Pas d'inscription au poteau
- Les chiens non inscrits seront interdits sur le site
- Respect des règles sanitaires en vigueur.
- Age minimum pour la confirmation : voir page 2

Nom du chien Sexe : Mâle Femelle

Race

N° d'identification Date de naissance N° Livre d'origine

Producteur : M. Mme Mlle Nom Prénom

Fait à

Le

Signature

Tarif : 40 € par chien

**MERCI DE NE PAS AGRAFER
VOS DOCUMENTS.**